

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**JOSÉE NÉRON PROPOSE DES MOYENS D'AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DU BUREAU DE L'OMBUDSMAN ET  
D'ASSURER SON INDÉPENDANCE**

SAGUENAY, le 30 juin 2016 – La conseillère municipale et chef de l'ERD Josée Néron déposera au conseil municipal lundi prochain des propositions pour améliorer le fonctionnement du bureau de l'ombudsman et lui assurer une plus grande indépendance. Madame Néron demandera entre autres qu'un comité permanent soit formé afin de sélectionner les nouveaux commissaires. Une mesure jugée nécessaire, estime-t-elle, pour regagner la confiance de la population après la nomination en 2014 d'une des proches collaboratrices du maire, aujourd'hui chef de son cabinet.

Parmi les autres propositions faites par la chef de l'opposition à l'hôtel-de-ville de Saguenay, on retrouve la publication sur le site internet de la Ville des règles de régie interne et de la déclaration d'engagement, qui garantit aux citoyens des services neutres et impartiaux de la part du bureau de l'ombudsman. La parité hommes-femmes est également souhaitée dans la formation du prochain comité. «Les femmes sont sous-représentées au bureau de l'ombudsman. Celui-ci doit refléter la représentativité de la population saguenéenne», explique Josée Néron.

*Suivi des recommandations*

Josée Néron estime de plus que les recommandations de l'ombudsman devraient faire l'objet d'un suivi plus rigoureux de la part de la Ville de Saguenay. Elle cite en exemple le dossier des vignettes de stationnement, dont le Rapport de l'ombudsman avait fait état il y a quelques années. «Le rapport recommandait l'implantation d'un système de vignettes à Jonquière alors que les résidents du quartier du cégep le réclamaient depuis plusieurs années. Ce dossier n'est toujours pas réglé alors que les résidents de deux quartiers de Chicoutimi, celui de l'hôpital et celui du cégep, ont demandé la même chose.

La conseillère municipale demande également à la Ville de Saguenay de bonifier son système d'appels automatisés en cas d'urgence (SOMUM), qui sert à transmettre de l'information utile à sa population, pour y inclure des numéros de téléphones cellulaires, plusieurs personnes n'ayant plus de ligne fixe à la maison. Elle évoque également la possibilité d'utiliser une liste de courriels.

-30-

Renseignements :

Nadia Bergeron, directrice adjointe, recherche et arrondissements

Cabinet de l'opposition officielle de Ville de Saguenay

T|418|698|3981 poste 2

C|581|235|3938